

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 7 février 2018, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00445 et D08-01-17/B-00446
Propriétaire(s) : Brent Stephen Kereliuk et Miriam Ann Kereliuk
Emplacement : 2931, (2919 et 2939), chemin Cowell
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : partie du lot 5, concession 3, canton de Marlborough
Zonage : RU
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en trois parcelles distinctes en vue de créer deux nouveaux lots résidentiels aux fins d'aménagement futur, un de chaque côté de la propriété existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est illustrée sur des croquis qui accompagnent les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Adresse municipale
B-00445	60 m	335 m	2,0 ha	2939, chemin Cowell
B-00446	60 m	335 m	2,0 ha	2919, chemin Cowell

La parcelle conservée aura une façade de 162,4 mètres, une profondeur de 850 mètres et une superficie de 20,4 hectares. La parcelle comprendra la maison isolée et les remises existantes et elle est située au 2931, chemin Cowell.

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.